

*CL*

Le Président  
FM/AS

Paris, le 12 Mars 1979

Colonel RAMON  
Président du Conseil d'Administration de  
la S.A. ECOLE DE SOREZE  
SOREZE

81110 DOURGNE

Monsieur le Président,

Comme suite à votre demande, je vous prie de bien vouloir trouver ci-dessous la relation des faits survenus lors de ma visite à Sorèze au mois de Septembre 1978.

Monsieur Alain Du LAC, vice-président de notre Association, avait informé le Directeur de l'Etablissement, Monsieur PERROTEAU, de l'importance dans la vie de l'Ecole des Anciens élèves et par conséquent de l'Association Sorézienne qui les rassemble. Il avait d'autre part, et en mon nom, sollicité de Monsieur PERROTEAU une entrevue pour les dirigeants de mon Association. Ce dernier ayant fait une réponse positive, je me suis dérangé depuis Paris pour le rencontrer. J'ai passé la journée à l'Ecole sans que Monsieur PERROTEAU ait jugé bon de me recevoir. Je crois que la désinvolture avec laquelle il a traité un des membres de la Communauté éducative est révélatrice d'un état d'esprit.

A la suite d'une nouvelle intervention d'Alain du Lac, M. PERROTEAU m'a adressé une carte d'excuses, mais ne m'a jamais proposé de me rencontrer, même lorsque je l'ai invité au dîner des Anciens à Paris.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Monsieur le Président, mes sentiments les meilleurs.

F. MORNAND